

**PLAN DE DÉCONFINEMENT**

VIE SOCIALE ET ACTIVITÉS	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er juin		Perspectives après le 2 juin
		Départements à circulation épidémiologique :		
		FAIBLE	ÉLEVÉE	
Cinéma et théâtres				A définir fin mai
Médiathèques, bibliothèques et petits musées				
Grands musées				A définir fin mai
Forêts				
Parcs et jardins				Ouverture en fonction de la circulation de l'épidémie dans le département
Plages et lacs				A définir fin mai
Salles de sport, salles des fêtes et polyvalentes				A définir fin mai
Colonies de vacances, camps, etc.				A définir fin mai
Mariages et cérémonies	 Reportés (sauf urgence)	 Reportés (sauf urgence)		A définir fin mai
Lieux de cultes	 Sans cérémonie	 Sans cérémonie	 Sans cérémonie	A définir fin mai
Cérémonies funéraires	 Moins de 20 personnes	 Moins de 20 personnes	 Moins de 20 personnes	A définir fin mai
Cimetières				
Rassemblements > de 10 personnes				A définir fin mai
Événements > 5000 personnes		 Interdit jusqu'au 31 août	 Interdit jusqu'au 31 août	 Interdit jusqu'au 31 août



# ORGANISATION DE LA VIE QUOTIDIENNE

## PLAN DE DÉCONFINEMENT

	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er Juin		Perspectives après le 2 juin →
 <b>COMMERCES</b>		Départements à circulation épidémique :		
		FAIBLE	ÉLEVÉE	
<b>Commerces</b> (hors marchés en plein air, bars, restaurants, etc) <b>et centres commerciaux &lt; 40 000 m2</b>	 Uniquement de première nécessité	 Respect de règles sanitaires et organisationnelles Possibilité de fermeture en cas de non-respect (Masque recommandé pour les personnels et les clients)		
<b>Marchés en plein air</b>	 Possibilité d'ouverture à la main du Préfet	 Respect de règles sanitaires et organisationnelles Possibilité de fermeture par le Préfet		
<b>Centres commerciaux &gt; 40000m2</b>		 Fermeture possible par le Préfet en cas de zone de chalandise éloignée		 À définir fin mai
<b>Coiffeurs, instituts de beauté, etc.</b>		 Sous réserve du respect des guides sanitaires		
<b>Bars, cafés, restaurants</b>				 À définir fin mai



# ORGANISATION DE LA VIE QUOTIDIENNE

## PLAN DE DÉCONFINEMENT

	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er juin		Perspectives après le 2 juin →
 <b>DÉPLACEMENTS</b>		Départements à circulation épidémique :		
		<b>FAIBLE</b>	<b>ÉLEVÉE</b>	
Dans l'espace public	 Sauf dérogation			
En transports en commun (masques obligatoires)	 Sauf dérogation		 Respect des gestes barrières et des mesures de distanciation	
Longue distance ( > 100 km)	 Sauf dérogation		 Limités aux motifs impérieux familiaux et professionnels (Attestation)	 A définir fin mai



# ORGANISATION DE LA VIE QUOTIDIENNE

## PLAN DE DÉCONFINEMENT

	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er juin		Perspectives après le 2 juin →
 <b>ÉCOLES ET CRÈCHES</b>		Départements à circulation épidémique :		
		FAIBLE	ÉLEVÉE	
<b>Crèches</b>	 Accueil des enfants de personnels prioritaires (10 enfants max.)	 Réouverture dans la limite de groupe de 10 enfants (Masques obligatoires pour les personnels)		
<b>Maternelles</b>		 Ouverture Limite de 15 élèves par classe		
<b>Élémentaires</b>		 Ouverture Limite de 15 élèves par classe		
<b>Collèges</b>		 En commençant par 6ème et 5ème Limite de 15 élèves par classe (Masques obligatoires)		Ouverture en fonction de la circulation de l'épidémie dans le département
<b>Lycées</b>				Décision fin mai sur l'ouverture début juin, en commençant par les lycées professionnels



# ORGANISATION DE LA VIE QUOTIDIENNE

## PLAN DE DÉCONFINEMENT

	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er Juin		Perspectives après le 2 Juin →
 <b>SPORTS</b>		Départements à circulation épidémique :		
		FAIBLE	ÉLEVÉE	
Sport individuel à l'extérieur	 Sauf activité physique à moins de 1km, pendant moins d'1h	 Autorisé sous réserve de respecter les règles de distanciation sociale		 Autorisé sous réserve de respecter les règles de distanciation sociale
Sport individuel à l'intérieur (gymnases, piscines)				 A définir fin mai
Sports collectifs et de contact		 Liste établie par le ministère		 A définir fin mai
Sports collectifs professionnels		 Fin de la saison 2019/2020		 Fin de la saison 2019/2020



# ORGANISATION DE LA VIE QUOTIDIENNE

## PLAN DE DÉCONFINEMENT

	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er Juin		Perspectives après le 2 juin →
 <b>TRANSPORTS</b>		Départements à circulation épidémique :		
		FAIBLE	ÉLEVÉE	
Transports en commun urbain	 <b>Offre réduite</b> Uniquement pour les déplacements autorisés	 <b>Offre maximale :</b> En heure de pointe, réservés aux déplacements domicile-travail, scolaires et rendez-vous médicaux (Port du masque obligatoire)		
Transports inter-régionaux	 <b>Offre réduite</b> Uniquement pour les déplacements autorisés	 <b>Offre réduite : réservés aux motifs impérieux professionnels et familiaux</b> (Port du masque obligatoire)		 A définir fin mai
Avions	 <b>Offre réduite</b> Uniquement pour les déplacements autorisés	 <b>Offre réduite : réservés aux motifs impérieux professionnels et familiaux</b> (Port du masque obligatoire)		 A définir fin mai
Taxis / VTC	 Uniquement pour les déplacements autorisés	 <b>Limitation du nombre de passagers</b> (Port du masque obligatoire en l'absence de protection chauffeur/passager)		

